

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA NEUF CENT NEUVIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des nations, à Genève,
le jeudi 8 août 2002, à 10 h 15

Président: M. Volker Heinsberg (Allemagne)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 909^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Sont inscrits sur la liste des orateurs pour aujourd'hui les représentants de l'Italie et du Brésil. Je donne à présent la parole au représentant de l'Italie, l'Ambassadeur Mario Maiolini.

M. MAIOLINI (Italie) (traduit de l'anglais): Tout d'abord, j'aimerais dire combien je suis heureux de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement à un moment si délicat. Nous sommes certains que, grâce à votre sagesse et à l'attachement de votre pays aux progrès dans le domaine du désarmement, vous saurez conduire nos travaux pour le mieux et permettre à la Conférence de commencer, dès que possible, un travail de fond. Dans vos efforts, vous pourrez compter sur le plein soutien de la délégation italienne.

Dans cet esprit, Monsieur le Président, nous admirons la vigueur nouvelle avec laquelle vous nous incitez à faire de nouveaux efforts, à proposer de nouvelles idées et à nous engager dans un dialogue plus intense afin de nous mettre enfin d'accord sur un programme de travail. Dans un même esprit, nous avons pris bonne note de l'initiative allemande tendant à reprendre l'examen de la question des armes radiologiques afin de mettre en lumière les événements dangereux survenus à cet égard hors de cette enceinte. Les informations récentes concernant les actions terroristes laissent à penser qu'il ne s'agit certainement pas d'une question en sommeil. Les efforts faits par la Conférence du désarmement il y a 10 ans pour adopter une convention n'ont pas abouti et cela n'a pas réglé la question. Ainsi que l'ont dit Héradite et Lao-Tseu, tout est en mouvement – nous ne pouvons pas nous permettre de stagner, sinon les choses risquent d'empirer. La situation en matière de sécurité évolue, les perceptions de la menace aussi et les technologies semblent faire de même à un rythme plus effréné que jamais, ainsi que le disait Robert Reich dans son ouvrage sur les revers du succès (*The Unhappiness of Success*). Nous ne pouvons faire autrement que nous adapter, ainsi qu'adapter nos travaux. Le désarmement ne peut pas se permettre le surplace, sinon la situation internationale risque de devenir plus dangereuse.

La délégation italienne, gardant cela à l'esprit, apprécie la récente initiative des cinq ambassadeurs. Nous pouvons presque dire qu'il s'agit d'un club. Nous avons besoin de nouvelles initiatives afin de chercher avec une persévérance soutenue le consensus sur ce programme de travail que toutes les délégations appellent de leurs vœux et auquel nous ne parvenons toujours pas.

Si l'initiative des cinq ambassadeurs est appréciée, c'est aussi parce qu'elle est le fait d'un groupe de collègues très respectés, de pays très impliqués dans la question du désarmement, dont la plupart ont exercé récemment les fonctions de président de la Conférence du désarmement et en ont tiré des enseignements.

De plus, nous saluons le fait qu'il s'agit d'une initiative interrégionale, ce qui peut nous aider à appréhender les problèmes et leurs interconnexions d'un point de vue nouveau, au-delà de tout clivage artificiel.

Enfin, nous notons avec satisfaction la démarche non restrictive et informelle qu'ont suivie les cinq ambassadeurs, qui se sont dits ouverts à toute suggestion concernant leur texte et à tout apport d'éléments nouveaux. Il reste suffisamment de temps pour apporter des contributions à ce texte qui, nous l'espérons, sera arrêté définitivement à la fin de ce mois. L'ensemble de ce processus est un effort collectif entrepris pour parvenir à un succès commun au bénéfice de tous les pays ici représentés.

S'agissant de la valeur de la proposition, la longue liste de toutes les décisions qu'il s'agirait de prendre, concernant quatre comités spéciaux et trois coordonnateurs spéciaux, nous conforte dans la conviction que l'ouvrage sur le métier est énorme, d'une importance capitale et véritablement urgent. L'ampleur des tâches à accomplir en matière de désarmement et les besoins pressants de la situation en matière de sécurité dans le monde n'autorisent nullement l'inaction.

Nous partageons la conviction qu'il est urgent d'examiner les points mis en avant par les cinq ambassadeurs dans leur proposition de programme de travail. Ce programme peut sembler trop ambitieux, mais il reflète très certainement de manière exhaustive toutes les questions qui nous sont posées et que nous n'avons pas su régler au cours de ces longs mois.

Outre les sept mécanismes subsidiaires suggérés, il y a les importantes activités en cours des trois coordonnateurs spéciaux chargés des questions de l'ordre du jour, de l'élargissement et du fonctionnement de la Conférence, qu'il s'agit de ne pas oublier. Nous attendons les résultats de leurs consultations et nous lirons leurs rapports avec attention.

L'Italie ne fait pas mystère du fait qu'elle considère l'ouverture immédiate de négociations sur un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles comme une priorité. Cependant, qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour réaffirmer que l'Italie n'établit aucun lien entre les différents points de notre ordre du jour et est prête à travailler et si possible à négocier sur toute question de façon indépendante. Espérons que d'autres délégations feront de même. L'histoire nous montre que la meilleure manière de ne pas négocier est de subordonner les négociations à des conditions. C'est la meilleure façon de s'enfermer dans une impasse et c'est exactement ce que nous voulons éviter. Seules une approche ouverte et une volonté politique positive de toutes les capitales garantiront le succès de la Conférence du désarmement en respectant le premier de ses rôles, à savoir celui d'instance multilatérale unique de négociation sur le désarmement.

L'impasse signifie que certaines délégations préfèrent l'immobilisme à toute évolution de leur position. Chaque délégation ayant des positions opposées dans les négociations pense évidemment que perdre du temps sert ses propres intérêts nationaux. Cependant, il est clair que la perte de temps peut ne pas être également avantageuse pour tous les partenaires en opposition; l'un d'eux doit nécessairement se tromper.

À dire vrai, chaque jour qui passe sans que nous ayons commencé notre travail de fond est un jour où nous nous privons des résultats de négociations, de délibérations ou de discussions préparatoires sur des questions aussi importantes qu'un traité sur les matières fissiles, la question du désarmement nucléaire, la course aux armements dans l'espace ou les garanties de sécurité négatives. Nous paierons chaque jour qui passe sans que nous traitions de ces questions, chacune ayant sa propre valeur.

En conséquence, une nouvelle évaluation de la situation est plus que jamais nécessaire. À défaut de cela, nous ne parviendrons pas à éviter que l'impasse soit une défaite dramatique pour nous tous et un préjudice fondamental pour la communauté internationale dans son ensemble. Je suis convaincu qu'aucune délégation, ici, n'est prête à porter d'un cœur léger une telle responsabilité.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant de l'Italie pour sa déclaration et pour les aimables paroles qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la représentante du Brésil, l'Ambassadrice Assumpção do Valle Pereira.

M^{me} ASSUMPCÃO DO VALLE PEREIRA (Brésil) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, j'aimerais commencer par exprimer la satisfaction de la délégation brésilienne de vous voir présider nos travaux et vous féliciter sincèrement pour la façon dont vous assurez la présidence. Soyez sûr du plein soutien et de la coopération totale de la délégation brésilienne dans l'accomplissement de vos hautes tâches.

J'ai demandé la parole pour soutenir l'initiative conjointe des délégations chinoise et russe sur des éléments possibles d'un futur accord juridique international relatif à la prévention du déploiement d'armes dans l'espace.

Le Gouvernement brésilien est favorable à l'idée d'ouvrir des négociations au sein de la Conférence du désarmement sur un traité relatif à la prévention d'une course aux armements dans l'espace. L'initiative des délégations russe et chinoise est conforme à la position brésilienne sur l'utilisation de l'espace à des fins exclusivement pacifiques et correspond aux engagements pris par mon pays en vertu d'accords multilatéraux et bilatéraux concernant l'utilisation pacifique de l'espace auxquels il est partie.

En outre, il s'agit là d'une initiative unique qui complète les efforts destinés à renforcer une conception multilatérale des négociations internationales en matière de sécurité, de désarmement et de non-prolifération.

Dès que la décision d'établir un comité spécial sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace sera prise, ma délégation aura certainement des observations plus précises à faire.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie la représentante du Brésil pour sa déclaration et les aimables paroles qu'elle a adressées à la présidence. La liste des orateurs est épuisée. Quelque autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole?

Avant de lever la séance, je vais faire les observations suivantes au nom de la présidence. Je continue mes consultations afin de trouver un terrain d'entente concernant un programme de travail sur ce qu'on appelle «les quatre questions». Je reste en contact avec nos collègues qui ont fait part de l'initiative des cinq anciens présidents. Je reste également en contact étroit avec les trois Coordonnateurs spéciaux, l'Ambassadeur Chung, l'Ambassadeur Kariyawasam et l'Ambassadeur Tzantchev, qui m'ont fait part de leur intention, à ce stade, de terminer leurs rapports respectifs pour la fin du mois d'août.

Cela conclut nos travaux pour aujourd'hui. Comme je l'ai annoncé lors de la séance plénière de mercredi dernier, je m'appête à tenir dans trois minutes des consultations informelles sur la question des armes radiologiques.

(Le Président)

Je remercie le secrétariat d'avoir distribué le 2 août mon document de travail sur cette question. Je tiens à souligner que ces consultations sont ouvertes aux seuls États membres et observateurs de la Conférence.

La prochaine séance plénière de la Conférence se tiendra le jeudi 15 août 2002, à 10 heures.

La séance est levée à 10 h 30.
